21ème GRAND PRIX de MONTPELLIER MASSANE
27.28.29 AOUT 2010

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- **Formule de jeu** : 54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant le vendredi 20 aout 2010 à 18 heures

Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames : index inférieur à 11.5	Départs marques bleues
Une série Messieurs : index inférieur à 6,5	Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs (dont 15 ***wild cards***). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours, puis en fonction de l'ordre du dernier Mérite National Amateur disponible ; puis par ordre d'index.

Article 3 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex-æquos seront qualifiés pour le dernier tour.

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le jeudi 26 aout 2010 comprise)

Adultes	90 Euros
Joueurs de 19 à 25 ans (nés en 1985 ou après)	45 Euros
Joueur de moins de 18 ans (nés en 1992 ou après)	15 Euros

Article 5 - **Clôture des engagements** : **vendredi 20 aout 2010 à 18 heures**
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **à partir du 1er juin 2010 et jusqu'au vendredi 20 aout 2010 à 18 heures et** seront adressés à :

Golf Club de Montpellier-Massane- Domaine de Massane- 34670 BAILLARGUES
Tél. : 04 67 87 87 89 **Fax** : 04 67 87 87 90 **@mail** e.lock@massane.com

Article 7 - **Tirage des départs**
Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, les messieurs en premier suivis des dames. Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour, en les divisant en deux, en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes et en alternant les départs au 1 et au 10 entre les deux tours.
Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des résultats des 2 premiers tours.

Article 8 - **Prix : Trophée aux 1er des classements Généraux Hommes et Dames.**
Les Trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an, charge à eux d'y faire graver leur nom.
Autres Prix : **Dames** 2 Prix **Messieurs** 4 Prix

Article 9 - **Départage :** Play-off « mort soudaine » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - **Remise des prix** : Dimanche 29 aout 2010, suivie d'un cocktail